raitra prochainement devant la Cour réunie en audience solennelle, pour voir antériner ses lettres de grâce.

— HAULCHAIN. — Le 21, on a retiré de l'Escaut, à l'écluse d'Haulchain, le cadavre de Charles Blondelle, boulanger, âgé de 19 ans, demeurant avec ses parents à Prouvy. Il était allé la veille au bal d'Haulchain. On présume qu'en retournant chez lui il sera tombé à l'écluse, vu l'obscurité de la nuit.

— VALENCIENNES. — Dans sa séance du 17 juillet, le conseil d'arrondissement de Valenciennes a émis le vœu que la quatrième Ecole d'arts et métiers en projet soit établie à Lille.

— PAS. — Le bruit s'est répandu dans la journée de mardi qu'une tentative d'empoisonnement avait été commise sur M. Guislain Théry, curé de Pas, dans la journée du 18 mai.

EPHÉMERIDES ROUBAISIENNES

25 *Juillet* 1876. — La Chambre de commerce de Roubaix donne un avis favorable sur la demande formée par le Conseil municipal, tendant à obtenir la concession d'un réseau de tramways suburbains traversant les territoires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos, Lys et Lannoy ; émet le vœu que les lignes projetées soient mises à exécution dans le plus bref délai possible. *Archives de la Chambre de commerce*, t. II, p. 47.

26 *Juillet* 1578. — Donation par Marguerite Farvaque, à l'hôpital Saint-Elisabeth où elle fait profession, de 1,015 verges et demie de terre en deux pièces situées à Roubaix et destinées à former sa dot. — Sœur Marguerite Farvaque donna aussi 200 livres pour la fondation de la messe de Sainte Marguerite, à charge de faire aux pauvres chartrières de l'hôpital une distribution de pains blancs de 20 deniers et de 13 lots de double bière, et d'affecter 8 livres 12 sous à la récréation des Sœurs. Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. II, chap. XI, § 1.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 25 juillet. — Marie Merckx, rue de l'Espérance, cour Mahieu, 1. — Marie Delacre, rue des Arts, 136. — Marie Delhoute, boulevard de Strasbourg, 12. — Liévin Bouquet, rue des Longues-Haies, cour Lempereur, 7. — François Rheel, rue de Mouveaux, cour Fassy. — Julia Montignies, rue Bayart, 31. — Fernand Nève, rue de Sébastopol, 32. — Théodore Concke, rue de la Gaîté, 25.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 25 juillet. — Napoléon Vanbreusseul, 2 jours, rue de Flandre. — Louis Delattre, 8 ans, rue de Lannoy, 416. — Albert Debock, 11 mois, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 30. — Virginie Vandepopelière, 6 jours rue de la Balance, 44. — Dewedder, présenté sans vie, rue du Luxembourg, maison Marissal, 5.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 JUILLET. Apolline Billet, rue Neuve. — Albert Vansteenbrugge rue du Chien-fidèle. — Albert Delvoye, rue de la Cloche.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 24 JUILLET. — Henri Vandekerkhove, 9 mois, Phalempins. — Arthur Dangremont, 27 jours, rue St-Pierre. — Célestin Doutrelingue, 66 ans et 4 mois, veuf de Silvie Descamps, rue du Casino. — Adèle Lemaire, 59 ans et 2 mois, épouse de Achille Farvaque, rue du Haze. — Henri Costenoble, 5 jours, rue Haute-Voie.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 28 juillet 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Félicité-Marie-Catherine FRÈRE, veuve de M. Carlos-Joseph SIX, décédée à Roubaix, le 29 juillet 1878, dans sa 67e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE de 1re classe sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 28 juillet 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Charles VANDEVENNE, décédée à Tourcoing, (Saint-Eloi) le 23 juillet 1878, dans sa vingtième année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 28 juillet 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julienne TONNEL, décédée à Roubaix, le 26 juin 1878, dans sa 26e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 29 juillet 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste SELLE, époux de Dame Angélique DUJARDIN, décédé à Roubaix, le 28 juin 1879 à l'âge de 73 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 26 juillet, 1 h. soir.—Hauteur du baromètre : Biarritz, 762 ; Cette, Cherbourg, Dunkerque, 764 ; Nice, Besançon, 765. Le baromètre est en baisse de 5 millimètres ; en Irlande de 7. De Gascogne une bourrasque orageuse s'approche. Probable : vend Sud, temps chaud, ciel nuageux, orages.

Situation. — Le 26 juillet 1879. — Baromètre : *beau temps*. Ciel couvert. Vent S.-O. Thermomètre : 8 h. matin, plus 18 0/10 ; 10 h., plus 19 0/10 ; midi, plus 22 0/10, 2 h. soir, plus 23 0/10.

Belgique

BRUXELLES. — Guillaume Van Hamme arrêté pour accusations fausses lancées contre les jésuites, se trouve sur le coup d'une autre accusation, celle de coups et blessures. Le garçon de café François Van Dyck, qui a été blessé à la tête par Van Hamme, est très-grièvement atteint, et les médecins considèrent ses plaies comme mortelles ; on a constaté des lésions au crâne et l'état du blessé a beaucoup empiré depuis hier.

Il y a deux ou trois jours, on a pu extraire un débris de verre resté à une certaine profondeur dans la blessure faite à la tempe. Le verre à bière que Van Hamme avait lancé à la tête de ce pauvre garçon, et qui a été brisé contre le crâne, était un de ces verres lourds et très-épais dits verres à Bavière.

GAND. — Mardi, une tentative d'assassinat a été commis à Gand dans les circonstances suivantes : un honorable négociant de Gand, M. Goetgeluck, revenait, vers 8 heures du soir, de Bruxelles et traversait le Vieux Marché aux Moutons pour regagner sa demeure, lorsque tout à coup au moment où il se garait pour livrer passage à une voiture, un individu lui porta dans la région du dos un violent coup de couteau. Comme il se retournait pour faire face à son agresseur, celui-ci fit, coup sur coup, deux nouvelles et profondes blessures. Aux cris de : à l'assassin ! à l'assassin ! poussés par la victime, deux ouvriers volèrent à son secours et se rendirent maîtres du meurtrier.

Celui-ci était désarmé. Il avait porté son dernier coup avec tant de violence, que l'arme était restée dans la plaie et que l'on eut même beaucoup de peine à le retirer.

L'assassin est un nommé Léopold de Brie, savetier, habitant un enclos de la rue de Chêne. C'est un très-mauvais sujet, il a été conduit sous bonne escorte à la gendarmerie, et de là, après un interrogatoire sommaire, à la prison communale.

Quant à la victime de ce lâche attentat, on espère que ses blessures ne sont pas mortelles.

— TOURNAI. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que Mgr Dumont, évêque de Tournai, avait donné sa démission. Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier de l'Escaut*, de Tournai :

« Depuis quelques jours, la presse libérale s'occupe d'une lettre écrite par Sa Grandeur notre Révérendissime Evêque à MM. les Doyens du diocèse ; lettre dans laquelle Mgr Dumont aurait manifesté l'intention de faire agréer par le Saint-Père sa démission pour le bien de la paix.

» Les catholiques comprendront notre réserve. Nous ne sommes pas de ceux qui reconnaissent autorité à la presse pour intervenir dans l'administration d'un diocèse.

» Mais puisque la presse libérale, au lieu de s'occuper de la démission du Prince de Ligne, cherche à faire diversion en occupant le public de l'intention manifestée par Monseigneur à ses doyens, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer combien, tout en admirant cet acte d'humanité et d'abnégation héroïque d'un évêque qui, comme St-Grégoire de Naziance, se retirerait, pour *le bien de la paix*, nous le regretterions amèrement.

» Non, nous avons le ferme espoir que Sa Sainteté ne voudra pas nous priver de notre bien-aimé Père en agréant sa demande, si elle lui est présentée. Elle ne nous enlèvera pas notre saint et vaillant Pasteur au moment où ses ouailles ont le plus besoin de sa protection. Elle ne permettra pas que tant d'entreprises pour le bien de la Religion, (la semaine dernière encore, la fondation des écoles d'Ath et tant d'autres) et que lui seul peut mener à bonne fin, soient abandonnées. Le Saint-Père ravira aux ennemis du bien un triomphe qu'ils attendent impatiemment, mais qui serait pour nous trop cruel. »

Voici la lettre à laquelle il est fait allusion dans les lignes qui précèdent :

« Bonne-Espérance, 10 juillet 1879.

L. J. C.
et
D. V. M.

« Monsieur le doyen,

« Ma conviction intime est, que dans les circonstances, le bien de la paix demande que » j'abandonne définitivement l'administration » du diocèse. En conséquence, je suis décidé à » faire agréer à Notre-Saint-Père le Pape ma » démission. Tout se fera dans le plus bref délai, la situation l'exige. Ne manifestez aucun » regret de mon départ ; réprimez, je vous en » prie, toute manifestation de sentiments tendant à empêcher, de quelque manière que ce » soit, la réalisation d'un acte que je crois utile » pour la paix du diocèse, pour le salut des » âmes et pour la gloire de N.-S.

» Agréez, monsieur le doyen, l'expression de » mes sentiments très-affectueux en N.-S.

(Signé) » EDMOND-JOSEPH,
» *Evêque de Tournai.*

» Par ordonnance,

(Signé) » J.-Bte SPORCK, *président*, »

— On écrit de Bruxelles, 25 juillet, au *Figaro* :

« Un terrible drame s'est passé ce matin, rue Middeleer. Le comte Husson de Sampigny, ex-lieutenant au 5e régiment de dragons, chevalier de la Légion-d'Honneur, a tiré quatre coups de revolver sur sa femme, au moment où elle allait pénétrer chez son amant, qui n'est autre que son ancien cocher.

» Les blessures sont mortelles, deux balles seraient logées dans la tête.

» La comtesse, née de Pontavice de Heussy, est mère de quatre enfants ; elle avait quitté Rennes, où elle habitait avec son mari, pour s'enfuir à Bruxelles.

» Le comte de Sampigny s'est constitué prisonnier. »

TRIBUNAUX

On lit dans le *Voltaire* :

Le procès de M. Forcade, archevêque d'Aix, contre la *République* de Nevers, a commencé hier à Nevers.

L'audience a été marquée par un incident qui a produit une profonde émotion dans l'auditoire.

Le président a interrompu Me Carré, avocat de la *République* de Nevers, au milieu de sa plaidoirie, lui reprochant une vivacité excessive à l'égard de l'archevêque. L'audience a été suspendue, et à la reprise Me Carré a déposé des conclusions dans lesquelles il prend acte de l'attitude du président.

Le ministère public doit présenter des conclusions aujourd'hui.

Ce récit n'a qu'un tort, c'est de présenter les choses sous un jour qui n'est pas précisément celui de l'exactitude. Voici, en effet, ce que rapporte, au contraire, le correspondant judiciaire du *Gaulois* :

Me Carré, du barreau de Paris, a présenté la défense des journaux poursuivis. Pendant sa plaidoirie, un incident d'une certaine gravité s'est produit.

Me Carré s'est permis de dire, en parlant de Mgr Forcade et en faisant allusion à la déclaration d'abus dont son mandement a été l'objet : « CE REPRIS DE JUSTICE ! » M. le président Duboys a interrompu l'avocat et lui a donné un avertissement, en l'engageant à se conformer aux termes de l'article 311 du code d'instruction criminelle et 28 de la loi du 17 mai 1879, articles qui imposent aux défenseurs l'obligation de ne pas s'écarter des convenances.

Les avocats de Mgr Forcade ont pris des conclusions pour demander acte de cette expression injurieuse. Il a été fait droit à leurs conclusions, et Me Carré a continué sa plaidoirie.

La différence est grande, on le voit, entre les deux récits. Dans celui du *Gaulois*, ce n'est pas l'avocat des feuilles radicales qui figure avec avantage, bien qu'il ait cru tout pouvoir se permettre.

Énigme

En tête des enfants de Mars,
J'affronte avec eux les hasards
De la plus sanglante bataille,
Qu'on escalade la muraille,
Ou que l'on combatte en plein champ,
Je ne tremble pas pour mon sang.
On peut me maltraiter sans doute,
M'écharper me mettre en lambeaux ;
Parmi les morts quoi qu'il m'en coûte.
Je crains peu de laisser mes os.
C'est avec calme que j'endure
La chaleur des étés, des hivers la froidure.
Aux yeux des conquérants j'ai d'autant plus (d'éclat,
Que je reviens en plus mauvais état.

Les mots de la Charade d'hier sont : *Pontoise*.

NOUVELLES DU MATIN

Affaire de Château Thierry

Paris, 25 juillet, 8 h. soir.

La Cour de cassation s'est occupé aujourd'hui du pourvoi formé contre la décision des tribunaux de Château-Thierry.

La cour a admis les excuses du président qui a refusé de siéger dans un procès en diffamation intenté à l'*Echo de l'Aisne*.

Sur les conclusions du procureur général, M. Bertauld, la cour a cassé le jugement et renvoyé l'affaire devant le tribunal de Laon.

Les déportés de la Nouvelle-Calédonie

La *Patrie* annonce que M. Leroyer sur la proposition du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et d'accord avec l'amiral Jauréguibery soumettra prochainement à M. Grévy président de la République un décret comportant la grâce complète pour certains déportés.

Commission des douanes

La commission des tarifs douaniers s'est occupé aujourd'hui de la métallurgie.

Elle a repoussé divers amendements proposés.

Les Conseillers d'Etat

M. Ballot n'accepte pas les fonctions de conseiller d'Etat.

On a remarqué, du reste, que MM. Ballot et Tranchant ne figurent pas ce matin à l'*Officiel*.

Le projet Ferry

Versailles, 25 juillet.

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet Ferry a voté l'article 2 ; elle a voté les deux paragraphes de l'article 3 et réservé le troisième paragraphe jusqu'après avoir entendu M. Ferry.

M. Jules Simon désire qu'une nouvelle réunion de la commission ait lieu demain à Versailles.

Nouvelles de Turquie

Constantinople, 24 juillet.

Les Ulemas se sont réunis aujourd'hui en conseil, sous la présidence du Sultan, à Gildiz-Kiosque.

Le Sheik-ul-Islam assistait à la réunion.

On a délibéré sur la réorganisation des tribunaux religieux.

NOUVELLES DU SOIR

Nous croyons savoir, dit le *XIXe Siècle* que le mouvement des décorations du ministère de l'intérieur sera soumis, ce matin, à la signature du président de la République. Ce mouvement comprendrait, si nous sommes bien informés, un certain nombre de préfets, entre autres MM. Camescasse, du Pas-de-Calais ; Herbette, de la Loire-Inférieure ; Maussicault, de la Haute-Vienne ; quelques maires, parmi lesquels nous remarquons : M. Féraldi, maire d'Ajaccio ; M. Duhamel, maire de Boulogne, et notre confrère, M. Yung, de la *Revue politique*, est également décoré.

—

On prépare en ce moment, au ministère des affaires étrangères, la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cette liste sera probablement publiée dans le *Journal officiel* de dimanche prochain.

—

M. Ballot, rédacteur en chef du *Droit*, n'ayant pas accepté les fonctions de conseiller d'Etat qui lui étaient offertes, dans le conseil des ministres qui sera tenu aujourd'hui, il est probable qu'un des préfets actuels sera choisi. Plusieurs noms étaient mis en avant, parmi lesquels ceux de MM. Doniol, Michon, Roussel, etc.

—

Le *Voltaire* croit savoir que M. Tirman, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, nommé récemment conseiller d'Etat, sera remplacé à Marseille par M. Camescasse, préfet du Pas-de-Calais, qui était élevé, il y a quelques jours, à la première classe sur place.

—

Le même journal annonce que M. Freycinet vient de révoquer M. Gaudry, régisseur du château de Versailles.

—

Il y aura aujourd'hui, à Versailles, réunion des questeurs et des secrétaires généraux de la questure de la Chambre des députés et du Sénat dans le but d'arrêter l'installation des divers services annexes des deux Chambres à Paris.

—

Le Cercle national républicain a donné hier un grand dîner pour fêter la nomination des conseillers d'Etat et des maîtres des requêtes qui font partie du Cercle.

—

Tribunaux. — Le nommé Dupit a été condamné hier par la 9e chambre du tribunal correctionnel de la Seine, à un mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende pour avoir vendu une petite brochure intitulée : « Le prince impérial n'est pas mort ! », qui ne portait pas l'estampille légale et dont la vente n'était pas autorisée.

—

La cour de cassation a rejeté hier, la requête du procureur de la République d'Apt. Par suite de cette décision, le tribunal d'Apt reste saisi de la poursuite de M. Naquet contre MM. Montagne et Silvestre.

—

Petite bourse du 25 Juillet

5 0/0, 177,77 1/2. 86 1/4.—Italien, 80,30 25. — Egypte, 242. 50. — Hongrois, 81 12/16. — Extérieur, 15 1/16. — Intérieur, 14 1/32. — Lombard, 202,50.

Soutenu sans affaires.

Dépêches Télégraphiques

Belgique

Bruxelles, 25 juillet.

Le Sénat a adopté, par 33 voix contre 29, modifiant le projet de loi sur les contributions personnelles ainsi que les nouvelles lois électorales.

La fièvre jaune aux Etats-Unis d'Amérique

Memphis, 25 juillet, soir.

La fièvre jaune s'étend rapidement, à Memphis la moyenne de décès est de 5 par jour.

Une commission sanitaire a été organisée.

New-York, 25 juillet, soir.

Un habitant de Memphis qui s'était réfugié ici, est mort aujourd'hui de la fièvre jaune.

La crise ministérielle en Turquie

Constantinople, 26 juillet.

On assure que la crise ministérielle s'est terminée aujourd'hui à l'avantage de Khérédine pacha.

Le Sultan aurait définitivement cédé.

Demain auraient lieu de nombreux changements dans le ministère.

DERNIERE HEURE

Nouveaux Conseillers d'Etat

Paris, 26 juillet, 4 h., soir.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui et a nommé conseillers d'Etat MM. Ballot, qui accepte, et Roussel, préfet de la Dordogne, en remplacement de M. Tranchant.

Sont nommés présidents de section :

M. Laferrière, au contentieux ;

M. Ballot, à la législation ;

M. Collet, à l'intérieur ;

MM. Debevotte et Blondeau, aux finances.

—

M. Philippart acquitté.

Le tribunal vient de rendre un jugement acquittant M. Philippart.

—

Le Procès de la Lanterne

Le tribunal de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de la *Lanterne*.

Le gérant de ce journal a été condamné à quatre mois de prison et 4,000 francs d'amende.

—

Nouvelles d'Algérie

Alger, 26 juillet.

Un décret signé de M. Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, vient de mettre le séquestre sur les tribus qui ont participé à la dernière insurrection et leur impose un tribut de 355,000 francs.

—

Les universités catholiques

Paris, 26 juillet, 4 h. 15 soir.

Le bruit court que les représentants des universités catholiques demanderaient à être entendus par la commission sénatoriale de l'enseignement.

—

La prorogation des traités de commerce

Versailles, 26 juillet, 4 h. 20, s.

La commission nommée au Sénat pour examiner la question de la prorogation des traités de commerce a nommé M. Ferray, président et M. Malem, secrétaire.

Elle a décidé de consulter les Chambres de commerce et se réserve d'entendre le ministre dans la prochaine séance.

CHAMBRE DES DÉPUTES

Service télégraphique particulier

Séance du 26 Juillet 1879

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

La séance s'ouvre à 2 heures.

L'emprunt de Roubaix

La Chambre adopte le projet autorisant la ville de Roubaix à contracter un emprunt de 10 millons et à proroger deux impositions extraordinaires.

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIETAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 25 juillet 1879

On a débuté sur le 5 0/0 au-dessus de 118, mais ce cours n'a pu être conservé et on a brusquement fléchi jusqu'à 117,60 pour se relever à 117,80. C'est à peu près la même bourse qu'hier, mais la réaction a été un peu plus violente ; le 3 0/0 finit à 82,65, l'amortissable à 84,75.

Le marché n'a été quelque peu ébranlé que sur les rentes françaises ; les autres valeurs ont été bien tenues. La Société financière a été très-demandée de 582 à 585 ; la Société générale fait 547, le Foncier 845. Cependant la Banque de Paris a fléchi à 817 et la Banque d'Escompte à 876. Le Mobilier Espagnol fait 1200.

Les fonds étrangers ont à peu près conservé leurs cours de la veille. L'Italien ferme à 80.40, le Florin à 69 3/4, le Hongrois à 81 7/8, le Russe 1877 à 91 5/8 ; l'Emprunt oriental à 61 1/2. L'obligation unifiée d'Egypte est ferme à 242.

Renseignements. — *Forges de Liverdun.*—La demande en nullité de l'hypothèque consentie aux porteurs de bons hypothécaires, a commencé à se plaider devant le tribunal de la Seine.

Marché du Prince Eugène. — Un jugement du tribunal de commerce de la Seine, rendu le 18 juillet, a prononcé la dissolution de la Société anonyme du Marché du Prince Eugène, ayant son siége social à Paris, nº 162, Boulevard Voltaire.

La Banque Nationale exécute les ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, et répond par lettre à toute demande de renseignements.

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, algreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 22 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,614 : Depuis des année je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion ; affections de cœur, des reins et de la vessie, irration nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure Nº 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses tous les remèdes avaient échoué, la Revalescièr m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; le 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil. 70 fr.— Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. FRANCO. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez MM. Bruneau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens, et épiciers. — DU BARRY et Cie

LE VIN AROUD *au quinquina, au fer* et à tous les principes solubles de la *viande*, est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la *chlorose*, l'*anémie*, l'*appauvrissement* ou l'*altération du sang*. Ce vin, d'une saveur exquise, renferme les éléments constitutifs du sang, des muscles et des os. Il convient donc aux convalescents, aux enfants, aux jeunes filles, aux vieillards, enfin à toutes les personnes d'une constitution languissante, ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès de toutes sortes ou la maladie.

Dépôt général, à Paris, chez M. J. Ferré, successeur de M. Aroud, 102, rue Richelieu.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

F. MASSE

82 et 84, rue Richelieu, Paris

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant *et à* Terme ; *Rentes françaises et étrangères ; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités de garanties les Achats et Ventes se feront de la main à la main, *spèces E contre titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirage Souscriptions sans frais *à tous les emprunts* **encaissement gratuit de tous les coupons.**

176, rue du Collège, Roubaix

BOURSE DE LILLE

du 26 juillet 1879

Hausse	Baisse	BOURSE du 25 Juil.	Précédt Clôture	Prem. cours	Plus haut	Plus bas	Dern. cours
..	.5	3 0/0 ... c	82 70	82 70	..	..	82 65
..	.15	...j. avril-octobre t	82 80	82 85	..	..	82 60
..	.15	3 0/0 am. en 75 ans. c	84 80	85	..	..	84 80
..	.15	...j. juille.-janvier. t	84 95	85	..	..	84 80
..	.25	4 1/2 ... c	113 75	114	..	..	114
..	.15	5 0/0 ... c	118 ..	118 05	..	..	117 85
..	.25	...j. mai-novemb. t	118 02	118 15	..	..	117 50
..	.25	Oblig. du Trésor ... c	515 ..	514 57	..	..	514 75
..	..	(annui. finis. en 1907)	513 ..	513	..	..	513 ..
..	.20	Banque de France. c	3145 ..	3140 ..	..	..	3125 ..
..	..	j. janvier-juillet ...	3125 ..	..	..	..	..
..	.7 50	Banq. d'Es. Paris. c	85 ..	85 ..	..	..	877 50
..	..	Banque de Paris ... c	825 ..	817 50	..	..	825 ..
..	.5 ..	j. janvier-juillet. t	826 25	820 ..	..	..	821 25
..	.1 25	Compt. d'Escompte. c	880 ..	880	..	..	878 75
..	..	Créd. Fonc. de Fran. c	845 ..	842 50	..	..	845 ..
3	75	j. janvier-juillet. t	841 25	842 75	..	..	845 ..
.5	..	La Foncière (assur).	835 ..	840 ..	..	..	840 ..
.5	..	Créd. Ind. et Com. c	70 ..	710	..	..	710
1	25	Crédit Lyonnais ...	726 25	728 75	..	..	727 50
.3	75	j. janvier-juillet ...	726 25	730 ..	..	..	730
..	..	Crédit Mobilier ... c	540 ..	540 ..	..	..	545 ..
..	..	j. janvier-juillet ... t	543 75	542 50	..	..	543 75
.2	50	Dép. et comp. cour. c	700 ..	700 ..	..	..	702 50
.5	..	Soc. Finan. de Paris. c	590 ..	585 ..	..	..	585
..	..	j. avril-octobre ... t	..	..	..	..	..
1	25	Société Générale ... c	546 25	550	..	..	547 50
..	.2	50 j. avril-octobre ... t	547 50	546 25	..	..	545 ..
..	..	Banque Fr. Egypt. c	645	650 ..	..	..	645
..	..	j. janvier-juillet ... t	645 ..	650	..	..	645 ..
..	..	Banque Fr.-Ital. ... c	450 ..	452 50	..	..	450
..	..	Est ...	735 ..	735 ..	..	..	735 ..
..	..	mai-novembre ... t	745	..	..	..	..
..	..	Paris-Lyon-Médit. c	1172 50	1172 50	..	..	1172 50
..	.2	50 j. mai-novembre. t	1172 50	1170	..	..	1170
..	..	Midi ... c	872 50	872 50	..	..	872 50
..	..	j. janvier-juillet ... t	882 50	..	..	..	..
.5	..	Nord ... c	515	515	..	..	1520
..	.5	j. janvier-juillet ... t	1525 ..	1517 50	..	..	1510 ..
.3	75	Orléans ... c	1212 50	1210 ..	..	..	1208
.2	50	j. avril-octobre ... t	1221 ..	1212 50	..	..	1212 50
.2	50	Ouest ... c	787 50	790 ..	..	..	790 ..
..	..	Nord-Est ... cpt	160 ..	160 ..	..	..	161 ..
.2	50	Rhône à Guelma ... c	600 ..	600 ..	..	..	595 50
.5	..	Tramways-Sud ... c	175 ..	170 ..	..	..	170 ..
.7	50	— Nord ... c	207 50	210 ..	..	..	200 ..
.5	..	Omnibus ... cpt	1370 ..	1370 ..	..	..	1375 ..
..	..	Petites voitures ... c	510 ..	512 50	..	..	510 ..
.5	..	Com. Paris du Gaz. c	1300 ..	1300 ..	..	..	1295 ..
3	75	j. avril-octob. ... t	1298 75	1300 ..	..	..	1295 ..
.2	50	Comp. Transatl. ... c	580 ..	580 ..	..	..	577 50
1	25	j. janvier-juillet ... t	573 75	575 ..	..	..	575 ..
3	75	Messagerie Marit. c	671 25	675 ..	..	..	675 ..
..	..	Canal de Suez ... c	740 ..	740 ..	..	..	740 ..
.5	..	j. janvier-juillet ... t	742 50	737 50	..	..	737 50
.5	..	Délégations ... c	620 ..	625	..	..	625 ..
..	..	j. janvier-juillet ... t	623 75	..	..	..	..
..	..	Espagne exter. 3 0/0 c	15 1/16	15 ..	..	..	15 ..
..	..	— Intérieure ... c	14 1/4	..	..	..	..
..	.15	Italien 5 0/0 ...	80 40	80 30	..	..	80 ..
..	.5	janvier-juillet ...	80 40	80 50	..	..	80 30

VALEURS diverses	Dern. cours	VALEURS diverses	Dern. cours	VALEURS diverses	Dern. cours
Autrich. 4 0/0 or. c	.69 75	Bons de la ...	540 ..	R. Autrichienne.	593 8
avril-octobre ... t	.69 85	Bons départem.	3 ..	Domaines d'Autr.	316 ..
Russes 1877 ... c	92 ..	Foncières 1877	392 ..	Krompr-Rod. 5 0/0	440 ..
j. janv.-juil. ... t	91 65	Ville de Marseille	399 50	Emp. Hongrois .	245 ..
Egyptien 6 0/0 ... c	243 ..	— d'Amiens 4 0/0	.. ..	Hong. 6 0/0 or 1877	82 10
janvier-juil. ... t	.. ..	— de Bordeaux.	.. ..	Etats-Unis C. 5 0/0	108 1/4
Turc 5 0/0 ... c	11 92	— de Lille 1860	1 5	Ob. cr. fonc. Et.-U.	.. ..
janvier-juil. ... t	11 9	— de Lille 1863.	104 50	Chemins égyptien	365 ..
Banque Otto ... c	507 50	Méditerr. 3 0/0.	387 ..	E. Vice-roi 1866	.. ..
j. janv.-juil. ... t	507 50	P. L. M. union.	383 ..	Romains ...	301 ..
Fonc. d'Autric. c	677 50	» 1860.	357 25	Dette Tunis ...	224 ..
C. Mob. Espag. c	1200 ..	Lyon 3 0/0. ...	.. ..	Peruvien ...	.. ..
janvier-juillet. t	1200 ..	Dauphine ...	383 ..	Roumains ...	72 50
J. Espagnole ...	650 ..	Victor-Em. 3 0/0.	.. ..	C. Russe 5 0/0 1870	90 18
Ch. de fer Autri c	615 ..	» » 1863.	280 ..	— — 4 1/2 0/0 1875	79 14
janvier-janv ... t	618 75	Nord ...	590 ..	O. Russe 4 0/0 1867	390
Autri. 1re émiss.	3 6	Orléans 3 0/0 ...	388 ..	— — 1869	39 50
— 2e émiss.	363 50	Grand-Central ...	382 ..	O. Cr. f. Russe 1er s	391
Sud Autr.-Lom. c	200 ..	Ouest 3 0/0 ...	382 75	— 4e s	397 50
— — — t	203 75	Midi 3 0/0 ...	581 ..		
Nord-Espagne . c	286 25	Est 5 0/0 ...	593 75	BANQUE DE FRANCE	
janvier-juillet. t.	286 25	— 3 0/0 ...	384 ..		
Romains ... c	106 ..	Ardennes ...	.. ..	Escompt ...	3600
Saragosse ... c	30 ..	Nord-Est ...	367 ..	Avances sur titres.	1500
janv.-juillet ... t	332 50	Bône-Guelma 3 0/0	.. ..		8000
Pampelune ... c	.. ..	Lille à Bethune.	.. ..	BANQUE D'ANGLETERRE	1000
Portugais ... c	449 ..	Orl. à Ch. 1er emp.	275 ..		1000
Badajoz ... c	333 75	» 2e emp.	242 50	Escompte ... 2 0/0	div.